



Whitepaper

Vert, responsable et transparent - ou seulement sur papier?

Une analyse de la transparence ESG dans les rapports
annuels de fonds immobiliers suisses et allemands

Mentions légales

Éditeur

pom+Consulting SA

Publication

9. janvier 2025

Auteurs pom+ Suisse

Dr. Joachim Baldegger, Head of Service Unit
Future Lab

Nadine England, Consultante

Isabel Gehrler, Head of Marketing

Auteures pom+ Allemagne

Natalie Lerch, Consultante

Rebekka Ruppel, CEO pom+ Allemagne

Conception

Rahel Kosch, sag's FRIEDA

Tous droits réservés, y compris ceux de la reproduction partielle, de la reproduction photomécanique (y compris la microcopie) ainsi que de l'exploitation par des bases de données ou des installations similaires.

La durabilité est une préoccupation majeure pour le secteur immobilier. En 2022, pom+ a réalisé une analyse de la transparence ESG dans les rapports annuels des fonds immobiliers cotés en Suisse. Depuis, beaucoup de choses ont changé. Pour satisfaire les exigences de plus en plus strictes des réglementations, les propriétaires immobiliers professionnels doivent collecter les données ESG de leurs portefeuilles et les publier de manière exhaustive dans le cadre du reporting. Ce livre blanc examine, deux ans après la dernière analyse sur les fonds immobiliers, de quelle manière les thèmes de la durabilité sont intégrés dans les rapports annuels et quels sont les progrès visibles.

Afin de couvrir les tendances du marché, cette nouvelle analyse élargit son périmètre et adopte pour la première fois une perspective internationale. En plus des 43 fonds immobiliers suisses cotés en bourse, 34 fonds de placement ouverts en Allemagne ont été analysés de manière qualitative et quantitative envers leurs performances en matière de durabilité. D'une part, des progrès significatifs dans le reporting de durabilité ont été constatés, et d'autre part des différences surprenantes entre les deux pays ont également été observées.

Avec la prise de conscience croissante de la société pour les investissements écologiques et sociaux, l'intérêt des investisseurs pour les options d'investissement durable augmente également. Cette évolution conduit à une diffusion et une application croissante des principes ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sur les marchés financiers et immobiliers. De nouvelles réglementations comme la taxonomie de l'UE et le règlement sur le reporting des entreprises en Europe visent à renforcer la confiance dans les produits d'investissement durable. Ces réglementations visent à empêcher le greenwashing et à établir des normes claires pour le reporting ESG. Elles définissent des exigences pour la catégorisation des indicateurs de durabilité et mettent également l'accent sur une présentation transparente des risques et des indicateurs de performance.

En tant qu'outil de reporting transparent et standardisé, les labels de durabilité favorisent l'atteinte des objectifs écologiques et économiques tout en soutenant l'augmentation de la valeur

des biens immobiliers. Les labels de durabilités servent de sceau de qualité, rendant visibles les critères de durabilité (par exemple, LEED, BREEAM, Minergie/ECO), tandis que les normes de reporting comme CSRD, SFDR, GRI etc. permettent de collecter et de publier systématiquement des données sur différents critères de durabilité. Les labels évaluent les caractéristiques spécifiques des biens immobiliers, tandis que les normes de reporting mettent l'accent sur la comparabilité et la transparence.

Le choix d'un label dépend de la taille du portefeuille, des caractéristiques des immeubles, des coûts et des objectifs stratégiques. Alors que l'accent était clairement mis sur les bâtiments en construction jusqu'à présent, la tendance actuelle se penche davantage sur les bâtiments existants en utilisation.



Les labels de durabilité et les normes de reporting s'adressent aux processus et aux structures mis en place et, par conséquent, permettent d'intégrer la durabilité dans la gestion des risques. Ils offrent une perspective à 360 degrés et garantissent des biens immobiliers durables, pour autant qu'une stratégie claire d'utilisation des données soit en place.

Pour les fonds immobiliers suisses et allemands, la question est de savoir comment ces critères ESG peuvent être intégrés de manière exhaustive et comparable dans les rapports pour répondre aux exigences accrues des investisseurs. Ce livre blanc offre un aperçu détaillé des défis et des progrès que les fonds immobiliers rencontrent et réalisent dans le reporting de durabilité.

Historiquement, l'accent de la durabilité des biens immobiliers était mis sur le « E », en particulier sur la consommation d'énergie et les émissions de CO₂. Les aspects sociaux gagnent

cependant de plus en plus en importance. C'est pourquoi l'analyse de cette année met un accent particulier sur le « S » de ESG.

Objet de l'analyse et méthodologie

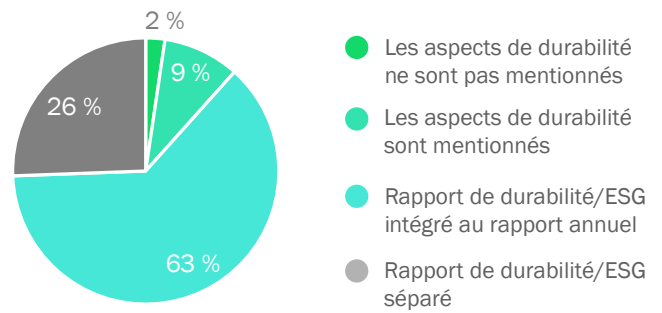
Ce livre blanc analyse le reporting de la performance ESG de 43 fonds immobiliers cotés à la bourse suisse SIX (SIX Real Estate Funds Broad). L'analyse inclut également 34 fonds de placement ouverts en Allemagne, soumis à l'article 8 du règlement européen sur la publication des informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales.

La société de conseil pom+ a analysé les rapports annuels 2023/24 des fonds pour évaluer et comparer leurs caractéristiques de durabilité qualitatives et quantitatives. Les tailles des portefeuilles des fonds étudiés varient considérablement : en Suisse, elles vont de 100 millions à 3 milliards de francs, tandis qu'en Allemagne, elles varient entre 18 millions et 18 milliards d'euros.

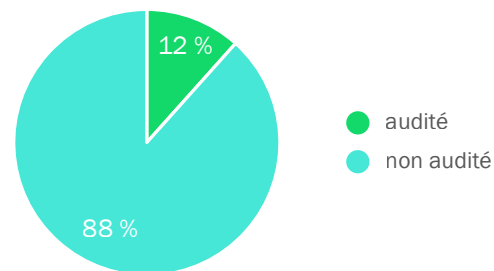
L'étude a été réalisée selon une structure d'évaluation spécialement conçue à cet effet, basée essentiellement sur les critères du Standard pour la construction durable en Suisse (SNBS) et de la Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen (DGNB). L'étude a notamment porté sur les normes de reporting appliquées, les dimensions de durabilité environnementales, sociales, de gouvernance ou économiques mentionnées et les valeurs de mesure prises en compte. Une distinction a été faite entre un reporting actif et un reporting passif, le premier se caractérisant par des preuves et des explications détaillées sur les chiffres et les mesures, tandis que le reporting passif se contente de confirmer la présence de caractéristiques durables - sans informations de fond approfondies.

Exhaustivité des rapports de durabilité

Il n'est pas surprenant que le thème de la durabilité soit devenu la norme dans les rapports annuels des fonds immobiliers suisses. Une part croissante des fonds a même commencé à publier un rapport de durabilité indépendant du rapport annuel obligatoire par la loi, dans lequel les mesures stratégiques ESG sont détaillées. Malgré la forte volonté de reporting, seule une petite partie des rapports de durabilité a été auditée.

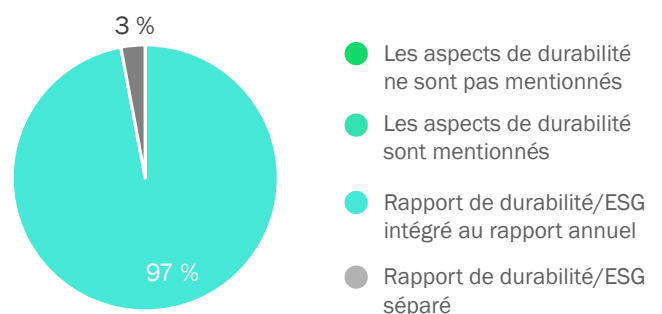


Exhaustivité des rapports de durabilité, Suisse

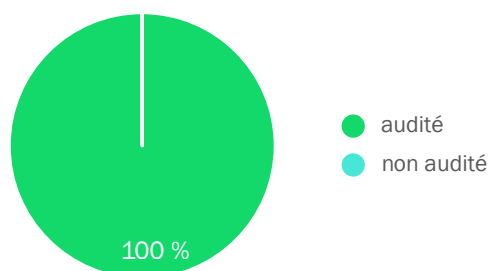


Part des rapports de durabilité audités, Suisse

En Allemagne, la situation est inversée : tous les rapports sont audités car ils sont soumis à l'article 8 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité, qui oblige les fonds à publier certains indicateurs ESG. Contrairement à la Suisse, les indicateurs de durabilité ne peuvent donc pas être considérés indépendamment du rapport annuel en Allemagne. En conséquence, les fonds en Allemagne sont plus réticents à publier des rapports de durabilité séparés. À l'exception d'un fonds, tous ont renoncé à détailler leurs objectifs et stratégies de durabilité dans un rapport de durabilité séparé.



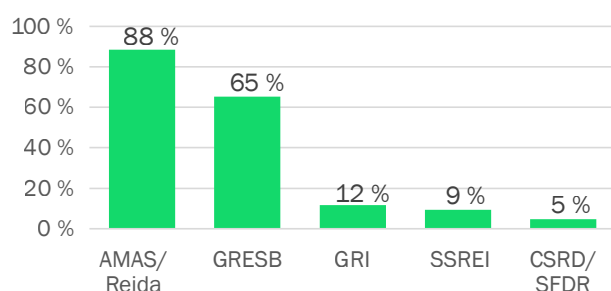
Exhaustivité des rapports de durabilité, Allemagne



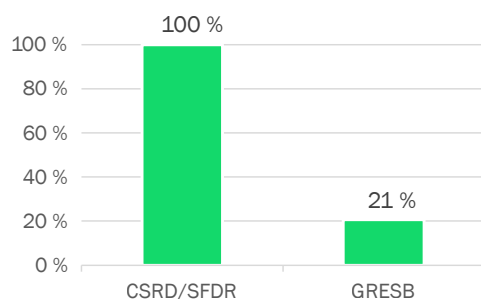
Part des rapports de durabilité audités, Allemagne

Standard de reporting

La norme la plus courante pour la déclaration des indicateurs environnementaux en Suisse est AMAS/REIDA. En Allemagne, le rapport est principalement basé sur SFDR. On peut constater que plus de 60 % des fonds en Suisse et 21 % des fonds en Allemagne participent à GRESB, ce qui souligne le besoin croissant de reportings environnementaux standardisés.



Normes de reporting, Suisse



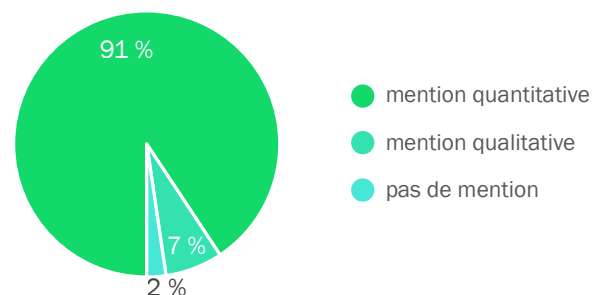
Normes de reporting, Allemagne

Dimensions de durabilité

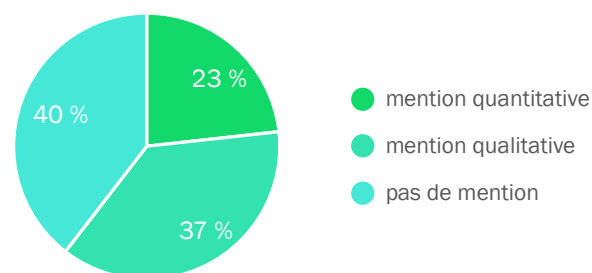
Suisse : En Suisse, les dimensions de la durabilité (environnement, société, économie et gouvernance) sont représentées de manière inégale dans les rapports. La dimension environnementale est au centre de l'attention avec 91 % de men-

tions quantitatives dans presque tous les fonds. La gouvernance et la société sont mentionnées dans deux tiers des fonds. La dimension économique est moins pertinente dans le reporting de durabilité, étant principalement couverte par le reporting financier.

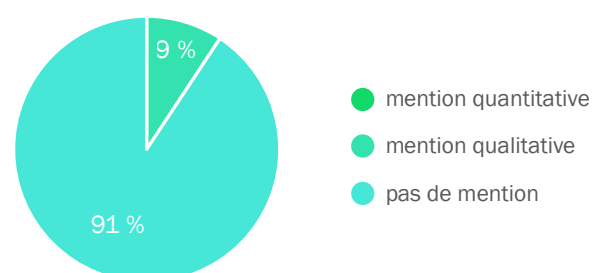
Environnement



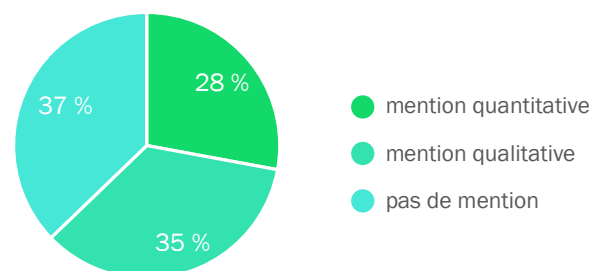
Société



Économie



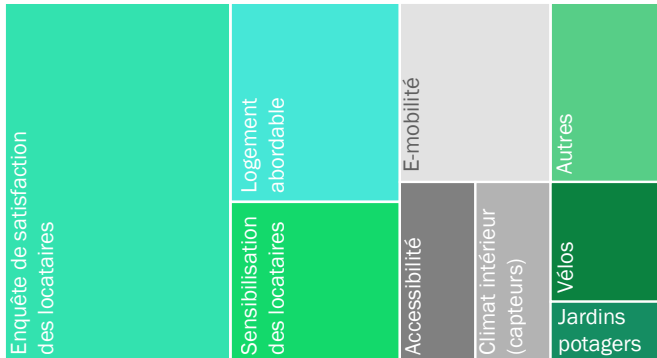
Gouvernance



Couverture des dimensions de durabilité, Suisse

Ces dernières années, un accent croissant a été mis sur l'aspect social (S) de l'ESG. Cependant, cette tendance ne se reflète pas systématique-

ment dans les rapports de durabilité : 40 % des fonds ne fournissent ni informations qualitatives ni quantitatives à ce sujet. Parmi ceux qui abordent plus en détail la dimension sociale, plusieurs thèmes se sont révélés pertinents.

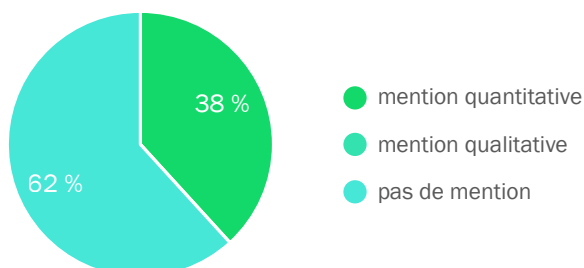


Pertinence des domaines thématiques (taille des cases correspondant à leur pertinence), Suisse

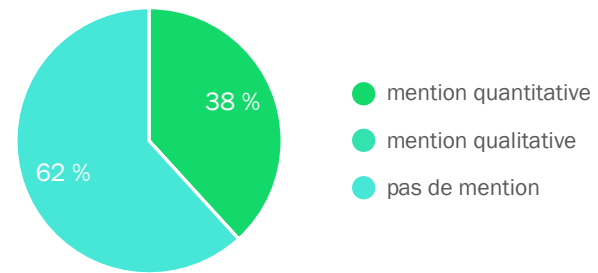
La satisfaction des locataires semble être d'une grande importance, comme en témoignent les enquêtes de satisfaction des locataires de plus en plus fréquentes. Les mesures visant à promouvoir la mobilité électrique et le logement abordable sont également souvent mentionnées. Malgré les nombreuses intentions et mesures mentionnées, aucun fonds en Suisse n'a encore fourni de données quantifiables sur les mesures sociales.

Allemagne : En Allemagne, les quatre dimensions de la durabilité sont représentées de manière plus équilibrée qu'en Suisse. 30 % à 40 % des fonds fournissent des informations quantitatives sur la société, l'environnement et la gouvernance. La dimension économique n'est pas non plus pertinente dans les rapports de durabilité en Allemagne. Un grand nombre de fonds ne fournissent aucune information dans les différentes dimensions. Le reporting en Suisse serait ici nettement plus transparent, bien que les fonds suisses ne soient pas directement soumis au règlement sur la publication des informations en matière de durabilité.

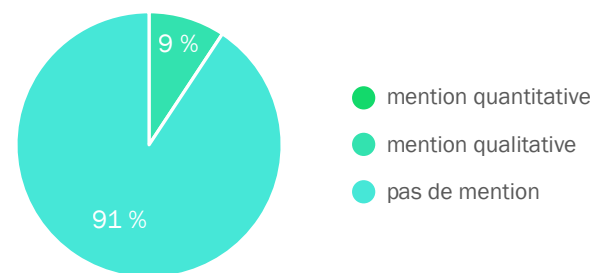
Environnement



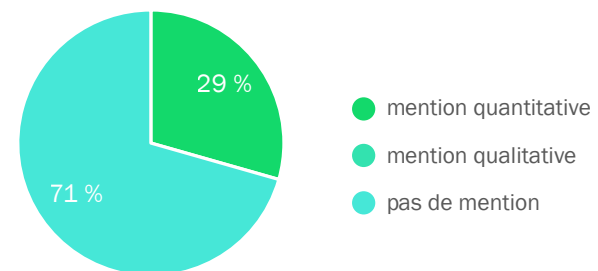
Société



Économie



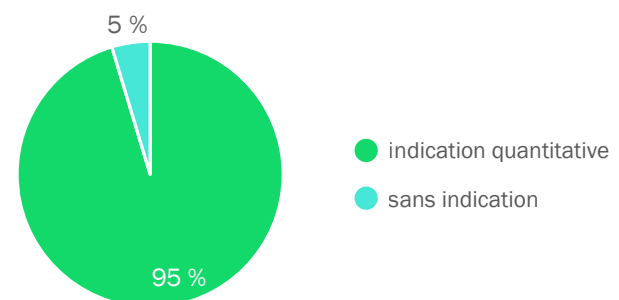
Gouvernance



Couverture des dimensions de durabilité, Allemagne

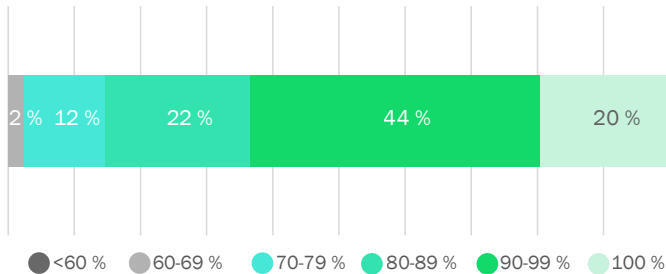
Indicateurs de durabilité

Suisse : Presque tous les fonds en Suisse déclarent le taux de couverture de leurs indicateurs de durabilité. Cet indicateur communique des informations sur la part des bâtiments pour lesquels des données réelles de consommation d'énergie sont disponibles et permet, en combinaison avec d'autres indicateurs, de faire des comparaisons sur la durabilité.



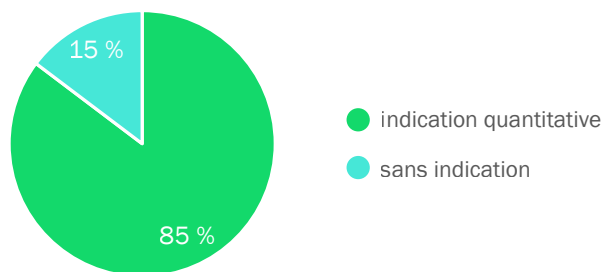
Indications sur le taux de couverture, Suisse

La majorité des fonds déclarent un taux de couverture de leurs biens immobiliers supérieur à 90 %. Environ un cinquième des fonds déclarent même un taux de couverture de 100 %. Seuls 2 % des fonds ont un taux de couverture inférieur à 70 % et aucun fonds ne déclare un taux de couverture inférieur à 60 %.

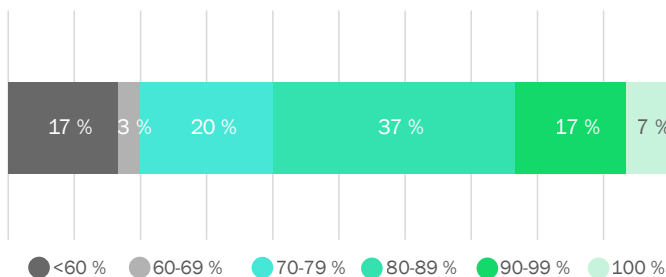


Pourcentage du taux de couverture, Suisse

Allemagne : En Allemagne, le taux de couverture est nettement inférieur à celui de la Suisse, avec une moyenne de 85 %. Parmi les fonds déclarés, un peu plus de la moitié atteignent un taux de couverture supérieur à 85 % et près de 20 % des fonds déclarent un taux de couverture inférieur à 60 %.



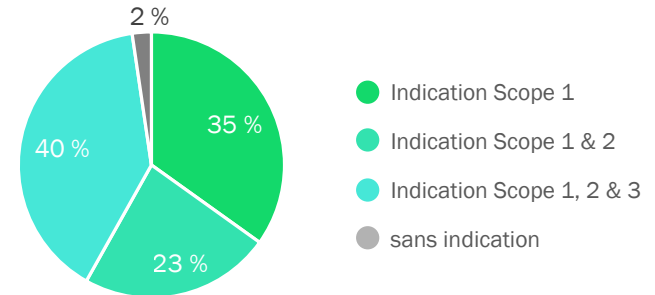
Indications sur le taux de couverture, Allemagne



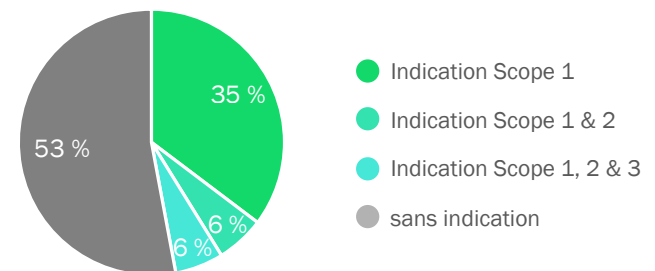
Pourcentage du taux de couverture, Allemagne

Émissions de gaz à effet de serre

En ce qui concerne la publication des émissions de gaz à effet de serre, il existe une différence significative entre la Suisse et l'Allemagne : en Suisse, seuls 2 % des fonds ne fournissent aucune information sur les émissions, tandis qu'en Allemagne, plus de la moitié des fonds ne fournissent aucune information.



Émissions de gaz à effet de serre, Suisse



Émissions de gaz à effet de serre, Allemagne

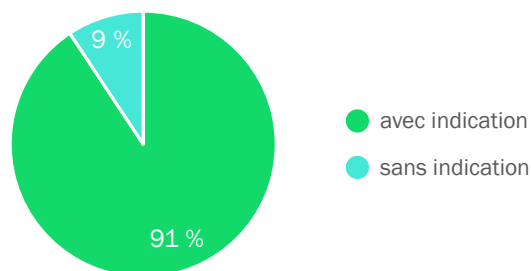
Les participants de GRESB s'engagent à fournir des informations sur le scope 1, le scope 2 et le scope 3.¹ Il n'est donc pas étonnant que sur les 40 % de fonds qui ont fourni des informations sur le scope 3 en Suisse, la plupart participent également au GRESB. En Allemagne, en revanche, les participants au GRESB ne donnent souvent aucune indication sur le scope 3 dans leurs rapports annuels.

¹ Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre directement produites dans le bâtiment lui-même, par exemple par la combustion de fioul pour la production de chaleur. Scope 2 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'électricité, des agents de chauffage ou de refroidissement achetés ou consommés. Ces émissions sont générées chez le fournisseur d'énergie et non dans le bâtiment lui-même.

Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur du bâtiment, aussi bien en amont qu'en aval. Dans le cadre de GRESB, le Scope 3 inclut exclusivement l'électricité consommée par les locataires.

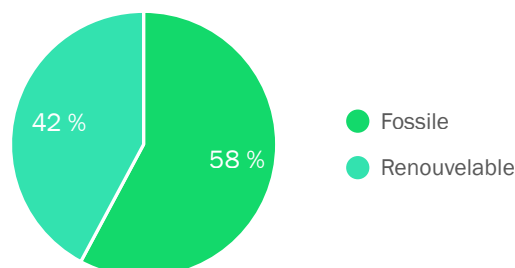
Indicateurs énergétiques

Suisse : 88 % des fonds immobiliers étudiés déclarent se conformer aux normes de reporting AMAS/REIDA, qui stipulent que la composition des sources d'énergie doit être publiée de manière transparente. En conséquence, 90 % des fonds suisses indiquent à la fois le mix énergétique, c'est-à-dire la composition exacte des sources d'énergie (pétrole, gaz, électricité solaire, etc.) et l'intensité énergétique.



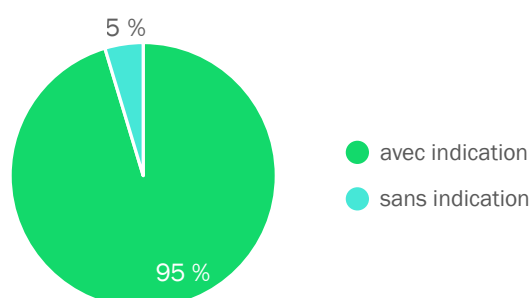
Déclaration du mix énergétique, Suisse

Le mix énergétique se compose de 58 % d'énergies renouvelables et de 42 % de combustibles fossiles.



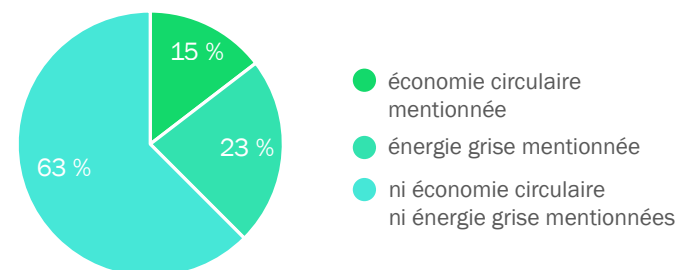
Part des énergies fossiles et renouvelables, Suisse

L'intensité énergétique est un autre indicateur pertinent. Elle décrit la consommation d'énergie d'un bâtiment en kWh par mètre carré et par an (kWh/m²/an). En Suisse, 95 % des fonds fournissent des données quantitatives sur ce paramètre.



Déclaration de l'intensité énergétique, Suisse

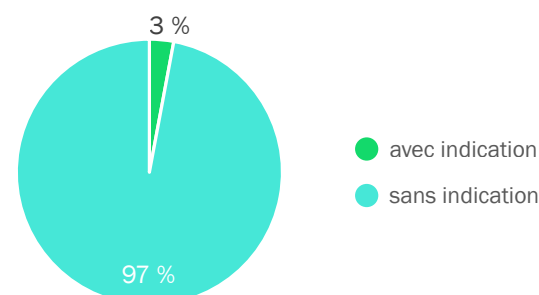
Les fonds restent cependant plus discrets concernant l'économie circulaire et l'énergie grise. Seuls 15 % des fonds abordent le thème de l'économie circulaire et 23 % mentionnent des mesures visant à réduire l'énergie grise liée aux matériaux.



Économie circulaire et énergie grise, Suisse

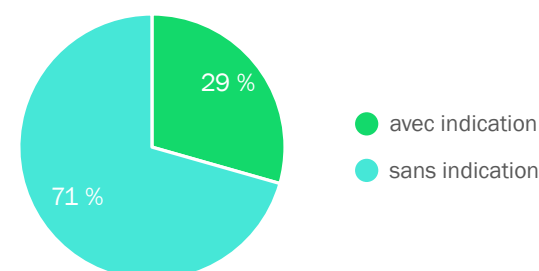
La mention peu fréquente de ces thèmes s'explique probablement par le fait que ces deux domaines sont très complexes et qu'ils dépassent souvent les compétences et ressources internes.

Allemagne : En Allemagne, contrairement à la Suisse, un seul fonds a indiqué la composition des sources d'énergie dans son portefeuille. Par conséquent, aucune évaluation du mix énergétique n'a été réalisée.



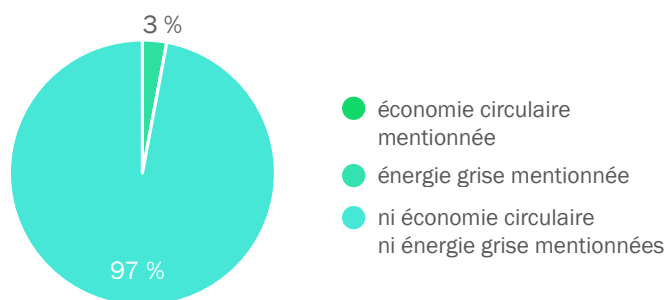
Déclaration du mix énergétique, Allemagne

En ce qui concerne l'intensité énergétique, les fonds allemands se montrent un peu plus transparents que pour le mix énergétique - près de 30 % des fonds indiquent tout de même la consommation d'énergie en kWh/m²/an.



Déclaration de l'intensité énergétique, Allemagne

Le thème de l'énergie grise n'est abordé par aucun des fonds dans le rapport annuel et seul un des fonds mentionne l'économie circulaire.

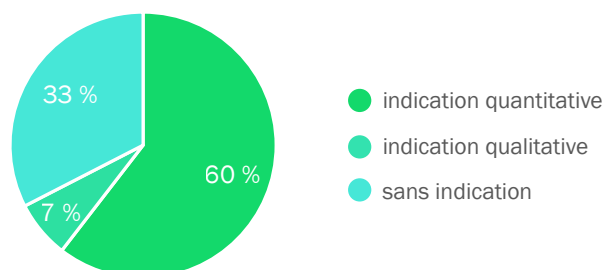


Économie circulaire et énergie grise, Allemagne

Ces deux sujets ne sont pas encore véritablement traités dans les rapports, ni en Suisse ni en Allemagne.

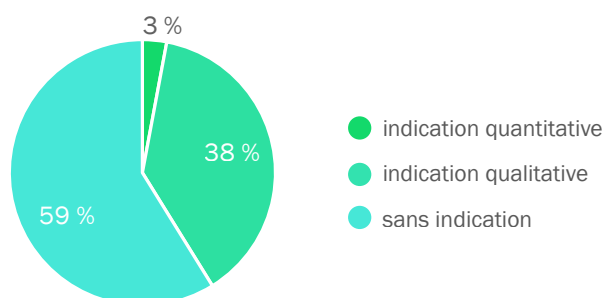
Consommation d'eau

Plus des deux tiers des fonds suisses dévoilent la consommation d'eau dans les rapports. 60 % des fonds étudiés présentent des chiffres clés sur la consommation totale actuelle.



Consommation d'eau, Suisse

En Allemagne, 41 % des fonds fournissent des informations sur leur consommation d'eau, soit moins de la moitié. Les données quantitatives sur la consommation d'eau sont également peu nombreuses : seuls 3 % des fonds fournissent des chiffres sur la consommation effective d'eau.

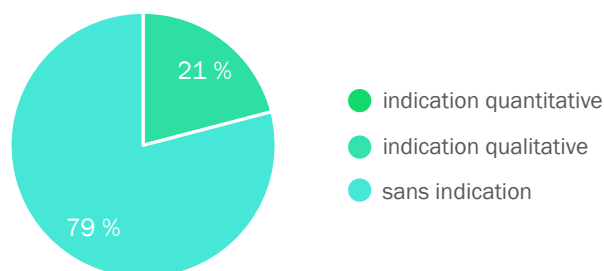


Consommation d'eau, Allemagne

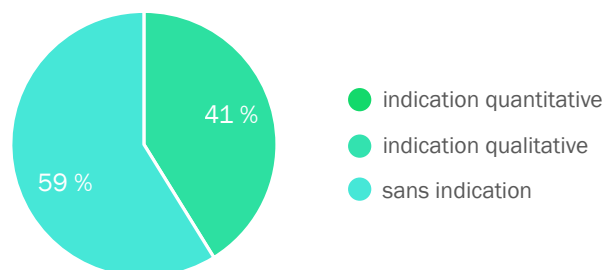
Déchets

Actuellement, aucun fonds - ni en Suisse ni en Allemagne - ne publie de données quantifiables sur les déchets dans ses rapports annuels. Cela s'explique probablement par la complexité de la collecte des valeurs caractéristiques correspondantes. Une mesure précise des données et une détermination de la taille par immeuble dans le cadre de la gestion des déchets sont très difficiles à mettre en œuvre.

En revanche, avec 41 %, les fonds allemands sont presque deux fois plus nombreux qu'en Suisse à fournir des informations qualitatives sur la gestion des déchets (21 %), ces informations portant soit sur la planification, soit sur les valeurs cibles de la gestion des déchets.



Déclaration des déchets, Suisse

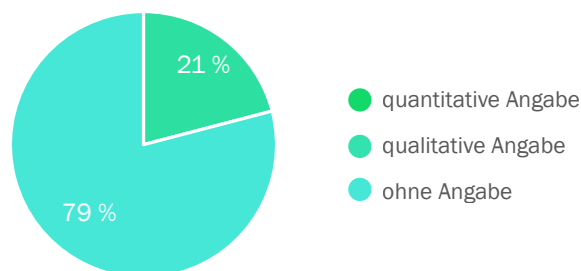


Déclaration des déchets, Allemagne

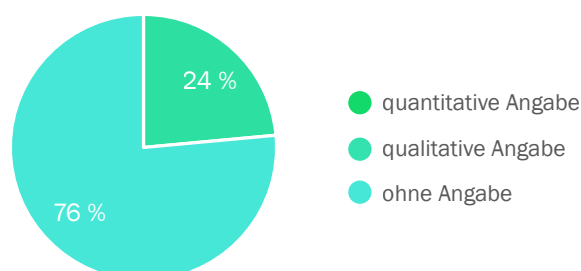
Biodiversité

Aucun des fonds immobiliers, que ce soit en Suisse ou en Allemagne, ne publie de chiffres concrets sur la biodiversité dans son rapport annuel. Cela est probablement dû au fait que les chiffres clés correspondants sont difficiles à définir et encore plus difficiles à collecter. Néanmoins, plus de 20 % des fonds dans les deux pays abordent la biodiversité, du moins qualitativement. La plupart des déclarations sont d'ordre général, mais certains rapports

mentionnent également des mesures concrètes comme la création de jardins de fleurs sauvages ou l'installation de ruches.



Biodiversité, Suisse

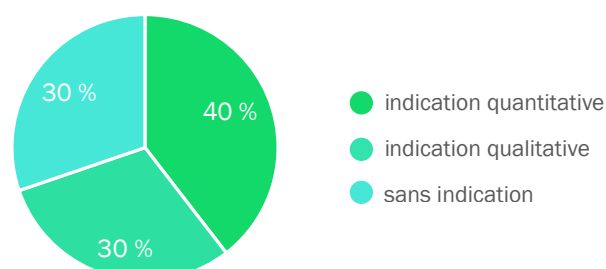


Biodiversité, Allemagne

Certifications de durabilité, certificats énergétiques et labels de bâtiments

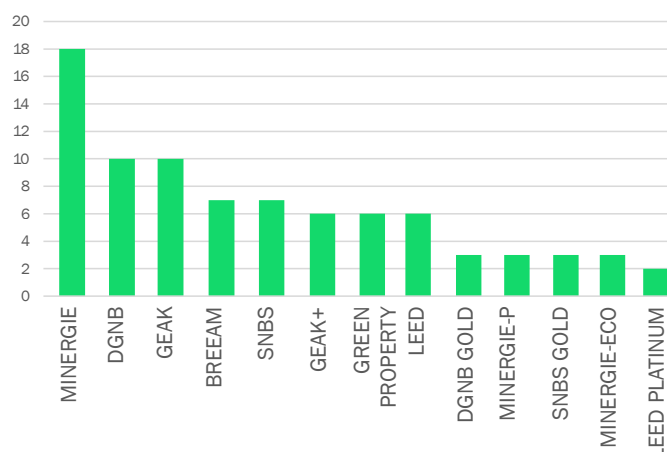
Les certificats et les labels deviennent une partie de plus en plus importante de la gestion immobilière et servent de preuve standardisée et comparable de la performance de durabilité des biens immobiliers.

Suisse : En Suisse, 70 % des fonds mentionnent ou décrivent les certificats existants dans le portefeuille, et 40 % indiquent même le taux de couverture par label.



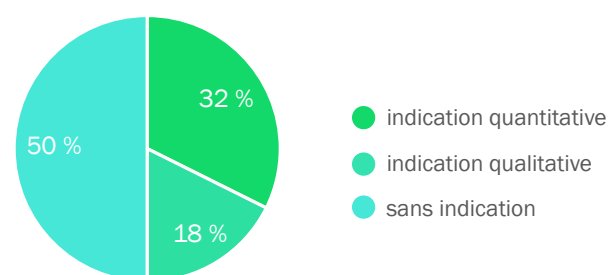
Indications sur les certifications, Suisse

Minergie et DGNB sont les labels les plus fréquemment mentionnés dans les rapports annuels.



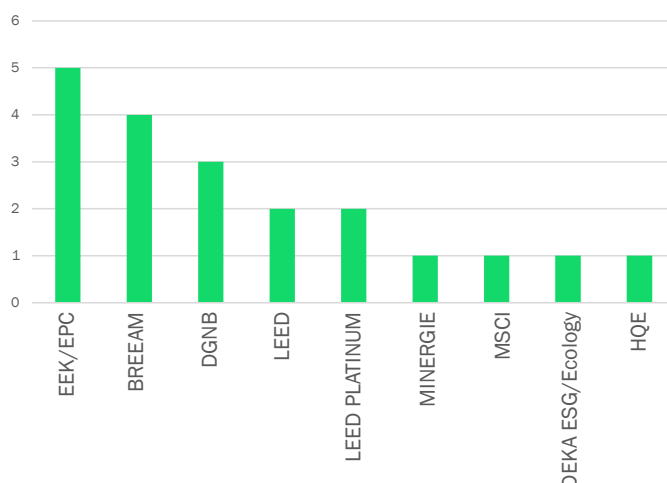
Nombre de mentions par certification, Suisse

Allemagne : En Allemagne, la moitié des fonds immobiliers fournissent des informations sur les certifications présentes.



Indications sur les certifications, Allemagne

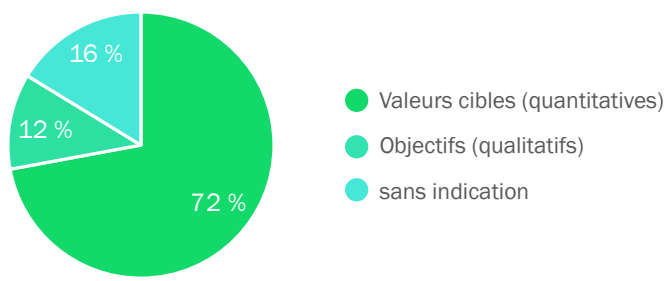
Il existe également de nettes différences entre les pays en ce qui concerne le type de certificat : en Allemagne, ce sont surtout les labels EEK/EPC, BREEAM et DGNB qui sont mentionnés dans les rapports annuels. Cela s'explique par le fait qu'un certificat énergétique est obligatoire en cas de vente ou de nouvelle location.



Nombre de mentions par certification, Allemagne

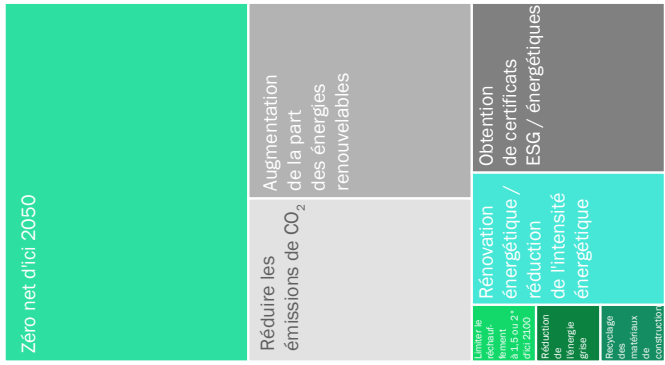
Objectifs et valeurs cibles

Suisse : 86 % des rapports annuels analysés décrivent les objectifs, 72 % s’expriment même sur des valeurs cibles quantitatives (par ex. à l’aide de la trajectoire de réduction).



Valeurs cibles, Suisse

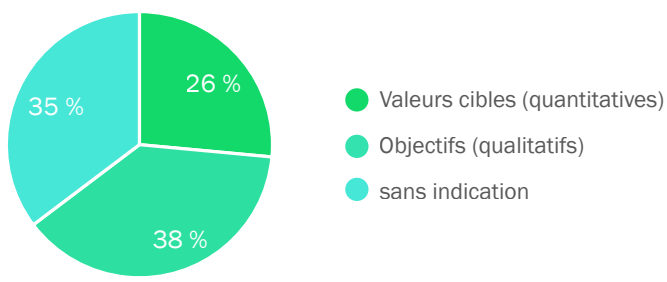
Les objectifs et les valeurs cibles permettent de mesurer l’amélioration personnelle et favorisent la transparence en matière de durabilité. L’objectif le plus souvent cité est celui d’atteindre le zéro net d’ici 2050. L’augmentation de la part des énergies renouvelables et la certification du portefeuille immobilier sont également considérées comme importantes.



Catégories les plus importantes des valeurs cibles (taille des cases correspondant à leur pertinence), Suisse

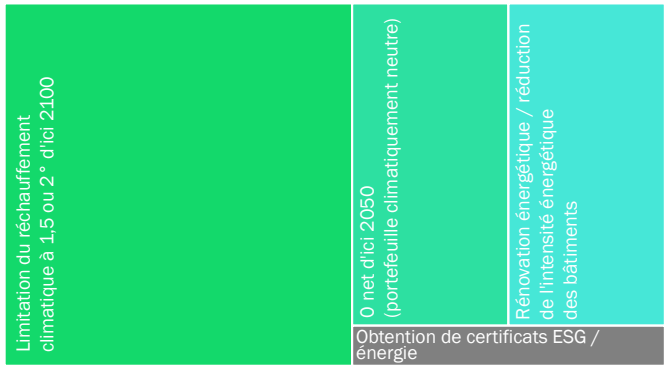
Les thèmes de l’économie circulaire et de l’énergie grise sont plus souvent mentionnés dans le contexte des objectifs et des valeurs cibles que dans le domaine des mesures actives ou planifiées. Cela indique que les entreprises sont conscientes de la pertinence de ces aspects, mais qu’il manque encore des approches claires ou des plans d’action concrets pour quantifier ces valeurs.

Allemagne : En Allemagne également, près de deux tiers des rapports annuels analysés font des déclarations sur les objectifs, dont 26 % sont de nature qualitative.



Valeurs cibles, Allemagne

Une grande différence avec la Suisse apparaît toutefois ici en ce qui concerne la temporalité de l’objectif . En Suisse, presque tous les rapports qui mentionnent une réduction du CO₂ visent un objectif zéro net d’ici 2050. En Allemagne, en revanche, c’est surtout l’objectif de limiter le réchauffement de la planète à 1,5° ou 2° d’ici 2100 qui est mentionné. De même, l’assainissement énergétique des bâtiments est en outre considéré comme important en Allemagne.



Catégories les plus importantes des valeurs cibles (taille des cases correspondant à leur pertinence), Allemagne

Excursus : Trajectoires de réduction en Suisse

Plus de la moitié des rapports des fonds suisses abordent la question de la trajectoire de réduction. Parmi les fonds qui fournissent des informations à ce sujet, presque tous poursuivent l'objectif d'atteindre un niveau net zéro d'ici 2050. Les objectifs intermédiaires mentionnés sont des émissions moyennes de 8,4 kgCO₂e/m² en 2030 et de 3,1 kgCO₂e/m² en 2040.

L'un des défis réside dans le fait que les trajectoires d'abaissement sont souvent difficiles à comparer. Cela est dû d'une part aux différentes procédures de présentation des indicateurs - par exemple, les scopes 1, 2 et éventuellement 3 sont parfois présentés ensemble sous le scope 1. D'autre part, il n'existe pas de méthode standardisée et uniforme pour calculer les trajectoires d'abaissement.

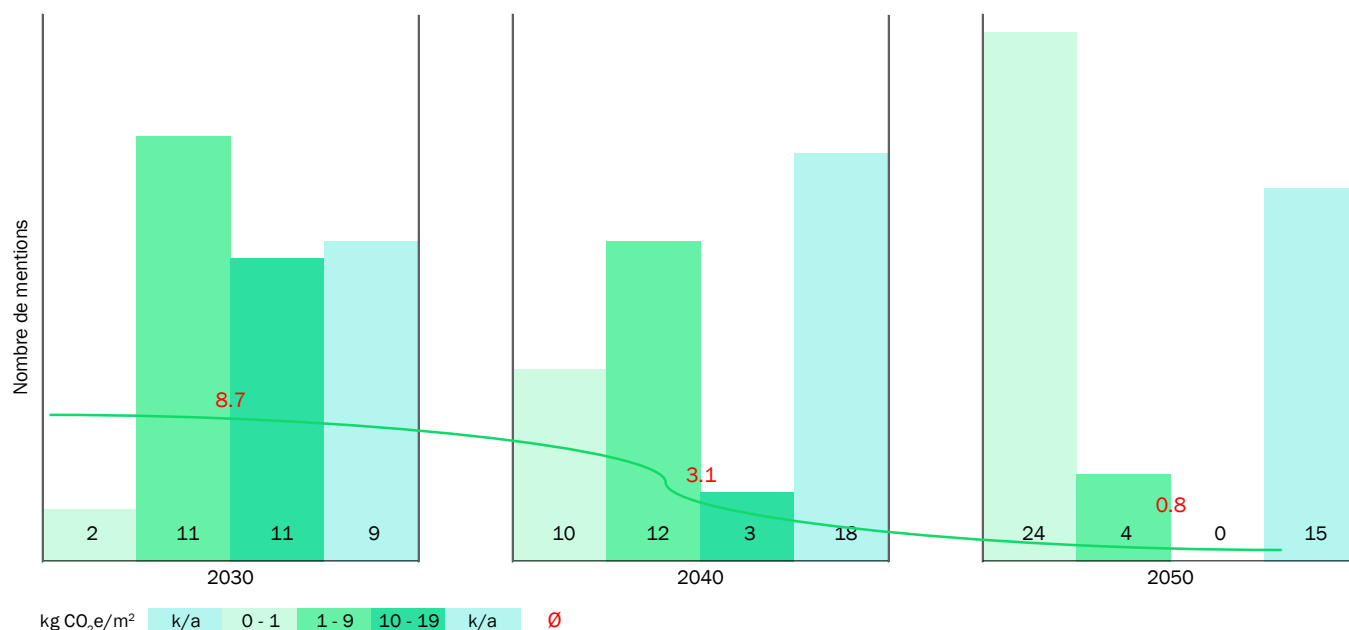


Illustration graphique de la trajectoire de réduction jusqu'en 2030, 2040 et 2050, Suisse

Conclusion

L'étude actuelle montre à nouveau que la demande croissante d'investissements durables est de plus en plus pertinente pour les fonds immobiliers en Suisse et en Allemagne. L'analyse souligne que les aspects ESG sont désormais solidement ancrés dans le rapport annuel de la plupart des fonds. Toutefois, la transparence et le niveau de détail varient encore fortement.

Les différences notables entre la Suisse et l'Allemagne sont particulièrement frappantes. L'utilisation de normes de reporting comme le GRI / CSRD et de benchmarks de référence comme le GRESB s'avère essentielle pour garantir la cohérence et la comparabilité des rapports de durabilité au sein de la classe d'actifs et entre les pays.

Il est particulièrement frappant de constater que l'accent est toujours clairement mis sur les aspects environnementaux tels que les émissions de CO₂, la consommation d'énergie et les objectifs visant le zéro net ou la limitation du réchauffement climatique. Ces aspects restent les premiers critères de différenciation des placements immobiliers durables. Le prochain thème important dans ce contexte devrait être l'énergie grise. La Suisse est sur le point d'introduire la norme SIA 390/1 « La voie climatique – bilan des émissions de gaz à effet de

serre et de l'énergie dans les bâtiments » et des objectifs contraignants en matière d'énergie grise pour les nouvelles constructions et les rénovations sont également prévus en Allemagne. Cependant, il pourrait y avoir moins de place pour des avantages concurrentiels dans cette catégorie à l'avenir, lorsque les objectifs énergétiques de base seront atteints ou établis comme norme. Il sera d'autant plus important d'intégrer de manière ciblée, outre les autres aspects environnementaux, des champs d'action sociaux et économiques, car ceux-ci pourraient à l'avenir influencer de manière déterminante l'attractivité et la performance de durabilité des fonds immobiliers.

La durabilité n'est pas une fin en soi, mais sert à la gestion des risques à moyen et long terme et a un impact sur la stabilité de la valeur du bien immobilier ainsi que sur la minimisation des risques climatiques tels que les inondations. Les propriétaires immobiliers et les fournisseurs de fonds seraient bien avisés de poser les jalons suffisamment tôt et de réfléchir aux critères qui gagneront en importance à long terme. Des thèmes tels que l'énergie grise, la biodiversité, la satisfaction des locataires et la responsabilité sociale pourraient notamment contribuer de manière décisive à renforcer la position des fonds immobiliers sur le marché face à la concurrence croissante des options de placement durables.

pom+Consulting SA

pom+ est une entreprise de conseil suisse qui fournit des services aux biens immobiliers, aux infrastructures, aux entreprises et aux organisations dans les domaines de la construction, du facility management, du property management, du portfolio et de l'asset management. Les compétences clés de pom+ comprennent la mesure de la performance, le développement de stratégies, l'optimisation des ressources, le conseil en développement durable, l'utilisation de la technologie, les stratégies et solutions de numérisation ainsi que la fiducie de construction, le conseil aux maîtres d'ouvrage et les stratégies BIM en tenant compte du cycle de vie des biens immobiliers et des infrastructures. Plus de 100 collaboratrices et collaborateurs, pour la plupart diplômés de hautes écoles et de hautes écoles spécialisées, convainquent par leurs connaissances spécialisées, leur expérience avérée et leur savoir-faire acquis au cours de quelque 6000 projets.

Avec son siège principal à Zurich et des succursales à Bâle, Berne, Lausanne, Francfort et Berlin, pom+, fondée comme spin-off de l'EPF Zurich, conseille depuis 1996 plus de 700 clients en Suisse et à l'étranger.

Restez au courant de l'actualité. Suivez-nous sur les médias sociaux.



pom+Consulting SA

Chemin de Roseneck 5 | 1006 Lausanne | +41 (0)21 612 05 60
info@pom.ch | www.pom.ch